

7 avenue Condorcet BP 32
97201 Fort-de-France Cedex
Tél. 05 96 48 47 20
Email : contact@eaumartinique.fr
Fax : 05 96 63 23 67
SIRET : 289 720 054 00013

RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET : GESTION DE L'EXERCICE 2011

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de détailler et d'arrêter les actes de gestion opérés dans le cadre de l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, sans vote, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière. Aussi, certaines pièces jointes à ces comptes rendus récapitulants de manière exhaustive plusieurs actes de gestion ont été complétées.

Les objectifs de l'année, déclinés en actions concrètes, aux collaborateurs lors de la réunion des vœux ont largement été atteints. Ils sont résumés comme suit :

- Développement d'outils/produits opérationnels (**observatoire**),
- Mise en œuvre du 2ème **PPI 2011-2016** et particulièrement des innovations,
- Poursuites des différents chantiers engagés, (dont redevances et modernisation des outils),
- Nouvelles actions d'information et de sensibilisation, (dont journée mondiale des zones humides, partenariats divers, préparation d'une session du 6ème forum mondial de l'eau), de **formations et d'études....**,
- **Logistique/organisation** (schéma informatique, gestion automatisée du courrier et de la documentation, organisation des archives, guides méthodologiques divers..),
- **GRH** (application du règlement intérieur, lancement des procédures de démarche de qualité, évaluation des risques professionnels/document unique, charte de développement durable de l'ODE, plan de formation, évaluation des non titulaires....),
- **Comptabilité** (tableaux de bord de suivi de l'exécution budgétaire, dématérialisation...)
- **Marchés publics** (élaboration d'un guide de procédure assurant la sécurité juridique des actes).

Toutes les délibérations du Conseil d'administration ont connu un taux de réalisation considérable, notamment, celles relatives aux études, aux actions d'information et de formation, à l'activité de l'observatoire de l'eau de la Martinique.

La gestion de l'exercice 2011, en dehors des actes ordinaires administratifs et financiers, a donc été marquée par le début d'exécution du deuxième programme pluriannuel d'intervention (PPI).

C'est une année où tous les projets stratégiques de communication ont été concrétisés. L'animation en milieu scolaire a eu une activité abondante. Enfin, l'assistance technique, notamment au niveau des démarches de territoire, les études techniques, la poursuite et le renforcement du programme de surveillance dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE ont connu un niveau appréciable d'exécution. La mission institutionnelle de formation a été accomplie par l'organisation de sessions dans le cadre de partenariats divers à un coût moindre pour l'ODE.

Ce rapport de gestion, par le biais des fiches/actions et rapports spécifiques, constitue une sorte d'évaluation de la première année d'exécution du 2ème PPI, pour l'ensemble des missions.

I LES ACTES ORDINAIRES DE GESTION

Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration, s'est effectué lors des trois réunions qui se sont tenues respectivement les 18 mars, 28 septembre, et 16 décembre 2011. Les principales décisions ont été matérialisées par 117 extraits de délibérations (contre 93 en 2010) rendus exécutoires par leur dépôt à la préfecture, pour le contrôle de légalité et publiés au recueil des actes administratifs du département. Elles ont concerné outre le budget, le compte financier, l'organisation générale des services, la mise en œuvre de plusieurs volets du 2^{ème} PPI, dont l'attribution d'aides et la collecte des redevances.

La Commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie une seule fois, le 20 décembre 2011, pour l'attribution du marché de services pour le « programme de contrôle de surveillance de l'état des eaux de surface de l'année 2011. Le procès verbal est joint en annexe.

A) Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services, assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières ou de partenariats, des mandats et des titres de recettes et le renouvellement des contrats détaillés lors des précédentes réunions.

La dématérialisation des opérations comptables et budgétaires a connu un début d'exécution par la mise à niveau du logiciel informatique de gestion financière, le toilettage du fichier des tiers et des tests avec les services des finances de l'Etat.

Le concours des services de logistique et du centre informatique du département a contribué largement à la qualité des travaux réalisés. Ces prestations en nature n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière et de traduction comptable au compte financier.

B) La gestion des ressources humaines (GRH): Les ressources humaines sont composées, hormis la directrice, détachée du conseil général, de 18 agents, dont une mise à disposition par le Conseil Général pendant le 1^{er} semestre (12 titulaires/stagiaires et 6 contractuels) avec une prééminence de la gente féminine à hauteur de 2/3 soit 13 sur 18.

La GRH a connu une activité intense, ponctuée d'autres mouvements retracés ci-après :

➤ Recrutement/ Périodes de stage

Deux agents ont utilisé le principe de la mobilité au compter du 1^{er} juillet 2011. Il s'agit d'un agent qui était mis à disposition depuis 2003 par le Conseil Général qui a rejoint son administration d'origine. Cet agent, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, assumait la responsabilité de la gestion comptable et financière de l'ODE.

Son poste étant un poste de catégorie B, rédacteur territorial, il a été procédé au 1^{er} juillet 2011, suite à l'avis de vacance de poste, au recrutement d'un agent du Conseil Général qui a réussi au concours de rédacteur territorial, qui est en position de détachement à l'ODE pour la réalisation de son stage. Cet agent est responsable administratif et financier et anime le secrétariat général.

Le second agent a souhaité quitter la Martinique pour retrouver son ancien employeur, l'Agence de l'eau de Rhône Méditerranée Corse, sise à Lyon. Cet agent assurait le secrétariat administratif du service des interventions. Afin de faire face à son départ et à une surcharge ponctuelle de travail due au traitement des déclarations des redevances, le recrutement d'un agent temporaire de juin à août 2011 a été effectué. Cet agent ayant été sélectionné, au cours de la procédure de recrutement, a été nommé au 1^{er} septembre 2011 adjoint administratif de 2^{ème} classe stagiaire.

Deux agents contractuels recrutés dans le cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux lauréats du concours, ont été nommés stagiaires au 1^{er} mars 2011 dans le cadre d'emploi à leur poste

actuel (Technicien SIG/Base de donnée à l'Observatoire de l'eau, Responsable SIG/Administrateur de données SANDRE) pour une durée d'un an.

Au cours de l'année 2011, cinq stagiaires ont été accueillis :

- deux élèves de 3^{ème} ont effectué un stage d'observation d'une semaine à l'ODE, l'un au mois de janvier et l'autre au mois de février. Ce stage avait pour objet de les sensibiliser au monde du travail et de les préparer à concevoir leur projet personnel.
- au service technique, bureau réseaux de mesure et DCE dans le cadre d'un Master M2 mention écologie-environnement spécialité gestion des habitats et des bassins versants du 14 mars au 09 septembre 2011.
- au pôle information et sensibilisation avec la Chargée de communication un stage non obligatoire pour les mois de juillet à septembre 2011. Le stagiaire est en 2^{ème} année de DUT Services et réseaux de communications.
- un partenariat a été établi avec le LEGTA de Croix Rivail afin que les étudiants en licence professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau en milieu tropical » puissent effectuer un stage en discontinu à l'ODE. A ce titre, depuis le 05 septembre 2011 une étudiante, affectée au bureau réseaux de mesure et DCE sera présente à l'ODE deux semaines par mois, de septembre 2011 à mai 2012, en respectant 450 heures de stage.

Le LEGTA de Croix Rivail nous a également sollicités afin que certains agents puissent dispenser des cours selon leur disponibilité.

La qualité de leurs travaux a permis de donner une avancée significative à ces sujets.

➤ **Formations/Séminaires**

Des entretiens professionnels ont eu lieu fin 2010 et début 2011 pour l'ensemble des agents. Le supérieur hiérarchique et l'agent devaient établir un bilan de l'année écoulée et planifier les travaux de l'année 2011 en fixant les objectifs et les engagements de chacun.

Ces entretiens ont permis de mettre à jour les fiches de poste et de faire remonter les besoins en formation correspondant aux missions dévolues à chaque collaborateur afin que le plan de formation soit élaboré pour 2011 et 2012.

Sont privilégiées les formations proposées par le CNFPT. Cependant, il résulte du caractère atypique de notre établissement que le panel de formation offert par le CNFPT ne corresponde pas toujours aux besoins de perfectionnement indispensable à l'exercice efficient de nos missions.

Par conséquent, des négociations sont engagées avec :

- le CNFPT Martinique pour la prise en charge des déplacements pour les formations spécifiques se déroulant dans l'hexagone,
- les centres nationaux de formation sur l'eau, l'environnement... afin de bénéficier de tarifs préférentiels, voire de gratuité.

Le plan de formation a été présenté au dernier Comité technique du Centre de gestion qui a émis un avis favorable sur son contenu.

➤ **Hygiène, sécurité et conditions de travail**

Un défibrillateur pour lequel chaque agent a reçu une formation à son utilisation a été acquis. Des travaux de sécurisation du local technique informatique et de la boîte électrique du siège ont été effectués.

Concernant le document unique, un comité de pilotage a été constitué. Les agents y prendront largement part afin de les sensibiliser davantage aux risques professionnels.

L'aide et l'accompagnement de Mme GERVINET, ACFI du Centre de gestion, sont sollicités pour la réalisation de celui-ci.

➤ **Action sociale**

Depuis le mois de décembre 2010 le précompte sur salaire pour les chèques déjeuner est effectué : ce qui évite la gestion de chèques remis par les agents lors des commandes.

Compte tenu des difficultés que rencontre le COSDEM, notre prestataire, les investigations afin de trouver d'autres alternatives quant à l'action sociale à l'ODE, ont été menées. Cependant, toutes les prestations ont été servies, certes avec du retard, après le renouvellement des instances de gestion.

➤ **Divers**

Au cours de l'année 2011, dix huit arrêts pour maladie ordinaire dont 10 de plus de quatre jours et deux congés paternité ont été enregistrés. Deux des 10 arrêts étaient liés à des grossesses (3 déclarées). Ces arrêts ont fait l'objet de remboursements de la Sécurité Sociale et de CNP assurances. Aucun agent n'a été victime d'accident du travail.

La quasi-totalité des missions ayant été mise en place, il convient de consolider le fonctionnement de l'établissement public, et de maintenir le haut niveau de performance et d'efficacité de notre institution, notamment par le recrutement d'un(e) ingénieur économiste et d'un(e) documentaliste.

C) Les marchés publics et les autres contrats, conventions et partenariats ont connu une croissance subséquente à la montée en charge de l'activité.

En effet, la procédure telle qu'elle ressort du règlement interne adopté le 15 avril 2005 et modifié en 2006 puis en 2008 et en 2010, a été scrupuleusement suivie, l'ensemble des marchés passés étant des MAPA (marchés à procédure adaptée), à savoir :

- Appel public à manifestation d'intérêt, en début d'exercice,
- Demande, par lettre de consultation, d'au moins 3 devis ou factures pro forma pour les dépenses de moins de 20 000 € jusqu'au 30 avril 2010 et de moins de 4000 € à partir du 1^{er} mai
- Avis d'appel public à la concurrence, avec cahier des charges ou lettre de consultation publié sur le site Internet, au BOAMP pour certaines études, affichage à la porte des locaux,
- Attribution par la directrice après avis de comités de pilotage, pour certaines études, et/ou analyses des services de l'ODE et de la DIREN ou par la commission d'appel d'offres pour les MAPA de l'article 30 supérieurs à 193 000 €
- Pour ce qui concerne les actions de communication, eu égard aux spécificités des prestations attendues, une demande de devis accompagnée d'une maquette, conforme aux prescriptions des cahiers des charges, est adressée à au moins trois prestataires présélectionnés. Il convient de préciser que la production de programmes à diffuser par des organismes de radiodiffusion (questions eau est exclue de l'application du code des MP).

Certaines prestations récurrentes et d'un montant annuel infime, ont fait l'objet de renouvellement avec les attributaires initiaux, pour plusieurs exercices (6 ans maximum, dans le respect de la durée du 2^{ème} PPI) sans nouvelle mise en concurrence. Il s'agit, notamment de la maintenance du site internet, de la climatisation, de la sécurité, de la téléphonie etc...). La liste récapitulative des MAPA passés ou renouvelés, après mise en concurrence est jointe au présent rapport.

Le suivi du marché d'assistance et de maintenance du réseau informatique a nécessité de nombreuses heures de travail du technicien chargé des interventions et assurant également l'administration du réseau. Il a d'ailleurs été nommé Correspondant Informatique et Libertés (CIL).

Ces moyens logistiques ont permis de mener à bien les différentes missions institutionnelles de l'Office (études et suivi des ressources en eau, dont les réseaux de surveillance, information, formation, conseil, assistance technique aux maîtres d'ouvrage, interventions (redevances et aides) et l'exécution des nouveautés du second PPI.

La qualité de ces actes préliminaires a conditionné l'efficacité des réalisations du programme pluriannuel d'intervention.

II LES ACTES DE GESTION LIES À L'EXECUTION DES MISSIONS ET DU 2^{ème} PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION

L'amplitude et la qualité des actes de gestion pris dans l'exercice des missions dévolues, légalement, à l'Office, dans le respect du code de l'environnement et des dispositions du SDAGE ont contribué à asseoir la légitimité et la reconnaissance de l'utilité de cet établissement public local dans le paysage des nombreux acteurs de l'eau à la Martinique. L'activité de l'exercice 2011 s'est enrichie de la densité de l'activité des pôles « études, formation » et « réseaux ». Ce point est présenté sous la forme de fiches/actions ci-jointes, soit :

II.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LES ETUDES, LES DEMARCHES DE TERRITOIRE ET LES RESEAUX

Les actes d'exécution ont concerné les contributions de l'office aux études, recherches, actions d'intérêt commun. Ils ont revêtu la forme :

- Soit de participation aux réunions de comités de pilotage ou autres organes consultatifs ou délibérants, au niveau local, national et européen (MISEN, GREPHY, comité local des données, bureau et plénière du Comité de Bassin, plan chlordécone, comités nationaux de pilotage et groupes de travail du MEDDTL et de l'ONEMA...),
- Soit de participation aux réunions de comités de pilotage, de groupes de travail locaux notamment pour les démarches de territoires, les profils de baignades, les périmètres de protection des captages, les SPANCs...,
- Soit d'instruction des demandes d'avis sur les dossiers d'autorisation de la police de l'eau, de déclaration de projets d'aménagement et la programmation 2012 des activités du BRGM, du CEMAGREF, de l'IFREMER, de l'ONEMA....

Enfin, il convient de signaler :

- Le concours apporté par l'ODE à la rédaction d'avis sur des projets de texte dans le cadre de sa participation aux réunions du Comité national de pilotage, à la préparation de la rencontre des directeurs des offices, des DEAL et des MEDDTL et MOM,
- La mise en œuvre de la DCE, notamment par une implication dans la rédaction des documents nationaux de procédure, la participation aux réunions des groupes de travail nationaux, les partenariats développés pour la mise en œuvre du réseau de surveillance, volet physico chimique pour les eaux superficielles et souterraines,
- L'intervention de l'ODE lors de séminaires et autres rencontres, notamment pour la préparation du 6^{ème} forum de l'eau,
- Le début de certaines études ou l'avancée significative de celles en cours telles que décrites dans les fiches ci-jointes,
- La recherche de partenariats pour la concrétisation des actions de formation,
- **L'implication de l'ODE dans la mise en œuvre du SIE (Système d'Information sur l'Eau) par son pôle SIG.**

II.1.1 L'assistance technique et les démarches de territoire

En 2011, l'Office de l'Eau Martinique a continué sa mission d'assistance technique auprès de certains acteurs de l'eau, dont les collectivités territoriales avec notamment :

L'assistance technique

- **Animation du groupe SATASPANC (Service d'Assistance Technique Aux SPANC)**

Depuis Janvier 2011, l'Office de l'Eau est animateur du groupe de travail SATASPANC en remplacement de l'ARS. Lors de la première réunion en janvier, il a été décidé qu'une rencontre du

groupe aurait lieu tous les deux mois (janvier, mars, mai, juillet,...). La dernière rencontre date donc de juillet, où la question d'une proposition de dépliant et de guide technique a été débattue. La prochaine rencontre n'est pas encore fixée. La date sera fonction de l'avancée des outils de communication (dépliant déjà livré au prestataire, guide technique en cours de rédaction). Le but est d'avoir des éléments d'illustration à utiliser pour des réunions de communication à l'intention du tout public, mais également des professionnels du bâtiment et de la plomberie.

- **Collaboration avec la police de l'eau**

La participation de l'Office de l'Eau aux réunions de police de l'eau est devenue pérenne depuis la fin de l'année 2010. Depuis janvier 2011, quatre réunions se sont tenues avec en moyenne l'étude de quatre dossiers par réunion (soit 16 dossiers depuis le début de l'année). La majorité des dossiers est transmise une semaine avant chaque réunion à l'Office de l'eau pour préparation d'un avis qui est formulé par écrit quand c'est possible.

- **Assistance générale dans le domaine de l'eau (BET, communes, institutions)**

Depuis janvier 2011, des avis techniques (respect du SDAGE/DCE, prise en compte des connaissances du fonctionnement des milieux naturels,...), des conseils d'orientation ou encore des informations sur la réglementation environnementale en vigueur ont été donnés au public suivant :

- 8 dossiers de BET
- 3 institutions (aide à la mise en place de formation et la mise en place d'une aide de la Région)
- 10 particuliers en liaison directe (plainte en ANC, système de récupération d'eau de pluie, réglementation,...)
- 3 communes (information eau de baignade, police du maire)

- **Participation aux divers réunions/comités de pilotage**

L'assistance passe également par des participations à des réunions ponctuelles (agenda 21, PLU,...) mais le plus souvent par des participations à des comités de pilotage telles que :

- Périmètre de protection de captage
- Plan d'actions la Capot
- Mise en réserve de la baie de Génipa
- Schéma Directeur d'Assainissement du SCNA
- Aménagement de Cœur BOULIKI
- ...

Les Démarches de Territoire

La transformation du contrat de baie du Marin en contrat du littoral sud, porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique, le contrat de baie de Fort-de-France porté par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique et le contrat de rivière du Galion porté par la Communauté de Communes du Nord de la Martinique, la Gestion Intégrée de la Zone Côtière de la ville du Robert ont généré de nombreuses heures de travail consécutives à notre rôle de membre des comités de pilotage et des bureaux.

II.1.2 Les études, le suivi par les réseaux de surveillance et de contrôle

Cette mission fait l'objet de présentations exhaustives développées dans des fiches spécifiques faisant ressortir les contextes, objectifs, dates de démarrage, étapes de réalisation, état d'avancement par rapport aux résultats, livrables obtenus, attendus et les perspectives.

Il convient de souligner que ces études sont de véritables outils d'aide à la décision, notamment, à la police de l'eau et dans le cadre du second cycle de gestion de la DCE (révision de la liste des substances au niveau national, nouvel état des lieux des masses d'eau...).

En outre, elles participent à l'amélioration de la connaissance et apportent des réponses aux objectifs et mesures du SDAGE, du plan national d'actions chlordécone, du plan écophyto 2018 et du plan national de lutte contre la pollution des milieux aquatiques (campagnes exploratoires nationales, polluants émergents dont résidus de médicaments, préparation du classement des cours d'eau).

Enfin, certaines études visent soit à tester l'utilisation, en milieu tropical, de nouvelles techniques de mesures de polluants dans l'eau (échantillonneurs passifs), soit à adapter, aux bassins outre mer, des méthodes d'évaluation appliquées dans l'hexagone. A ces titres, plusieurs études sont réalisées en interDom, avec une maîtrise d'ouvrage de l'ODE (dont certains bioindicateurs, l'atlas des diatomées des cours d'eau...) ou en groupement de commande avec la DEAL et les autres offices de l'eau.

II.1.3 L'action du pôle Système d'Information Géographique (SIG) et de l'administration de données

Les missions dévolues à ce pôle sont les suivantes :

- L'acquisition, le traitement la bancarisation et, en collaboration avec la chargée de mission DCE, la valorisation des données sur l'eau produites par l'Office de l'Eau,
- La collecte et le suivi des données de terrain produites par les services partenaires,
- Le développement et la sécurisation des outils de gestion de la donnée sur l'eau,
- La participation à la mise en œuvre d'une cellule de terrain,
- La production et la manipulation des données SIG, la participation aux acquisitions de données, la réalisation de documents graphiques et l'appui aux différents services par la réalisation des cartographies nécessaires pour les documents de communication et dossiers techniques de l'office.
- Le rôle de correspondant local du SANDRE et d'administrateur des dispositifs de collecte, en lien avec l'Office International de l'Eau (expertise en gestion de données),
- La représentation de l'ODE et des partenaires des autres DOM dans les groupes de travail nationaux : SEEE, NAIADES, GVI, ...

L'action de ce pôle s'est enrichie, dès 2011 d'une mission relative au SIE : La Délégation de bassin Martinique, assurée par la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) Martinique a missionné l'Office De l'Eau Martinique pour la mise en place du site Internet du Portail Système d'Information sur l'Eau (SIE) pour le bassin de la Martinique.

En effet, un Système d'Information sur l'Eau a été développé au niveau national. Il est destiné à contenir les données publiques sur l'eau et les milieux aquatiques. C'est un dispositif partenarial des principaux acteurs publics du domaine de l'eau qui organise la collecte, le stockage, la valorisation et la diffusion des données sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages. Il donne accès aux diverses données produites par ces acteurs. Il porte sur l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer ainsi que sur Mayotte.

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) coordonne la mise en place du SIE au niveau national. Le Service d'Administration National de Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) est chargé d'établir les référentiels et les spécifications techniques à suivre pour la création des portails composant le SIE.

Le SIE est accessible via la toile Eaufrance, qui se compose de divers portails :

- un portail « parent » national multi thématiques : eaufrance (www.eaufrance.fr) ;
- des portails nationaux thématiques : Eaux de surface, Eaux littorales, Eaux souterraines, Hydrologie, Poissons, Economie, Assainissement, Pressions, Surveillance, Evaluation, Sandre, Outils de gestion intégrée de l'eau, entre autres ;
- des portails SIE de bassin, multithématiques que doivent mettre en place chaque instance (délégation de bassin, agence ou office de l'eau) de bassin.

Par ailleurs, ce pôle a préparé la mise en place, en 2012, d'un atlas du suivi des pressions des stations des cours d'eau grâce à une participation active, sur le terrain, aux campagnes de mesures et à la recherche de pressions sur les bassins versants : il s'agira de faire des analyses cartographiques du terrain pour mettre en évidence les pressions existantes (comparaison d'une année sur l'autre) et d'identifier les problèmes existants, voire émergents.

II.2 LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation de l'Office de l'Eau, les actions définies dans le plan de communication ont été menées à bien. Il est important de signaler que **la totalité des actions phares prévues** a été concrétisée. Le bilan de communication 2011, joint en annexe, détaille les actions d'information et de sensibilisation réalisées par l'Office De l'Eau Martinique.

2011 est marquée par les travaux menés en partenariat et en collaboration étroite avec des groupes de travail spécifiques (PPEau, Ecophyto, Assainissement, EDF...) et par les actions de sensibilisation stratégiques avec notamment : Ekoclap, PRP, RDV au Jardin, Journées Mondiales des Zones Humides, de l'eau,...

L'objectif de faire émerger des actions de communication intégrée (eau et électricité par exemple) et évoluer le mode de communication transmissif à un mode de communication systémique ciblée sur des zones à enjeux, a largement été atteint. L'ODE a, en effet, privilégié le rôle de coordonnateur, d'initiateur, d'animateur en application de sa mission générale de facilitateur.

Quelques actes, méritent d'être particulièrement rappelés :

- La Journée Mondiale des Zones Humides,
- Les rendez-vous Ekoclap: Pour cette 3^{ème} année, le Festival du film de l'environnement s'est transformé pour devenir les « Rendez-Vous Ekoclap », l'ODE a été rejoint par la DEAL et le CMAC. Ces 3 organismes se sont unis pour créer un moment encore plus convivial ; l'idée étant de créer un moment « d'intimité avec le public ». Au vu du nombre de participants, le cinéma s'est révélé, une fois de plus, être un très bon outil de sensibilisation sur les sujets de l'environnement et de l'eau.
- L'élaboration d'outils de sensibilisation en fonction des thèmes abordés. Au cours de l'année, des panneaux spécifiques ont été conçus,

Afin de faciliter ces actions, il est prévu dans le cadre du programme pédagogique eau, la création et la diffusion d'outils pédagogiques adaptés au contexte insulaire,

- Le partenariat défini avec la société Caramboles Médias pour l'émission Latitudes Caraïbes, magazine sur l'eau et la mer,
- La communication sur les enjeux de l'eau (Les bonnes pratiques au jardin avec Ecophyto, les gestes au quotidien et l'assainissement...)
- Le partenariat avec EDF pour la campagne Hydro'Eko, une nouvelle offre de la gamme "Eko"
- Les interventions dans les médias, radio ou télé (RFO, ATV, RCI, NRJ,...) sur des thèmes divers : la gestion de l'eau, les journées mondiales, « plages et rivières propres », le prix de l'eau, les économies d'eau ...,
- L'insertion de publications dans la presse et la diffusion d'outils audiovisuels divers.

II 3 LES INTERVENTIONS : LES REDEVANCES ET LES AIDES

La mission de l'office relative aux interventions est définie dans les textes préconisant l'élaboration d'un programme pluriannuel d'intervention. Elle se compose, essentiellement de deux volets : *les redevances et les aides*. La totalité des procédures de gestion des aides et des redevances déclinée dans le cadre d'un manuel de procédures a été suivie. De façon globale, les objectifs les plus difficiles à

atteindre ont été ceux de contrôle et d'évaluation de l'impact des interventions de notre institution sur les milieux, le recrutement du chargé de mission affecté à cette tâche, prévu pour le second semestre n'ayant pas été effectué.

L'activité du service des interventions fait l'objet d'un rapport/bilan exhaustif joint en annexe.

Il est à noter que dans le cadre des aides, une visite, en fin de travaux ou d'études, est opérée et l'aide est versée sur la base des factures fournies et après vérification sur le terrain des travaux ou études réalisés. Certains ont bénéficié d'un acompte dès transmission d'une preuve de début des travaux.

Il convient de signaler les investigations menées en 2011 pour le contrôle des déclarations de la redevance pour prélèvement d'eau dans le milieu naturel (notamment pour la prise en compte des exonérations pour la lutte contre l'incendie), pour l'instruction des demandes d'aides, et auprès des différents potentiels redevables pour la mise en place des nouvelles redevances (pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte non domestiques, pour pollutions diverses, pour pollution due à l'élevage), les séances de travail de la commission technique d'instruction des aides, véritables conférences de programmation des financements des travaux d'AEP et d'assainissement. La pertinence des indicateurs arrêtés lors de l'élaboration du guide d'instruction des aides a été testée lors des travaux de cette commission.

S'agissant des 2 redevances assises sur les consommations facturées, des avenants aux nouvelles conventions de collecte, intégrant les taux du 2^{ème} PPI, ont été signées, avec les 3 distributeurs et les titres de recettes pour les acomptes ont été émis au cours des quatre trimestres. Deux rapports spécifiques présentant un bilan des actes effectués sont annexés à ce rapport, pour les redevances et au point sur les demandes de subventions, pour les aides.

II.4 LES ACTIONS DE FORMATION

L'Office de l'eau ne disposant pas de moyens suffisants pour la mise en place des formations, des partenariats ont été créés avec des organismes compétents habilités et déjà habitués aux processus d'organisation de stages, formations et/ou séminaires (OIEAU, CNFPT, les 3 chambres consulaires, la Région, l'association des maires...). Les actions menées en 2011, précédées du rappel de celles de 2009 et 2010 ainsi que les perspectives, pour 2012, figurent dans la fiche correspondante ci-jointe.

III LES ACTIONS DE COOPERATION

La LEMA, en son article 86, légitime les actions de coopération. Elle précise les conditions d'exécution de cette mission, à partir de 2008, dans ces termes : **« dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'office de l'eau peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant, et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents »**

La coopération s'est principalement recentrée, en 2011, sur la préparation, par des réunions de coordination avec les potentiels participants, des actions à mener dans la Caraïbe, notamment en Haïti, dans le cadre de notre 2^{ème} PPI.

Par ailleurs, l'ODE, désigné coordonnateur d'une session au 6^{ème} forum mondial de l'eau intitulée « adapter la politique et la législation relative à l'eau aux spécificités des Régions UltraPériphériques (RUP) de l'Europe », a dû organiser une manifestation régionale préliminaire à la présentation de cette session, lors des J'Eau de Guadeloupe en octobre 2011. A cette occasion, l'opportunité a été saisie pour sensibiliser le **GWP** (Global Water Partnership) et la **CWWA** (Caribbean Water and Wastewater

Association), dont la section française aux actions à mener dans la zone caraïbe, la mer des caraïbes ayant été décrétée « mer régionale ».

Enfin, l'office, en sa qualité de membre de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) a assuré la relance de la mise en place, en 2011 de la **Section Régionale Antilles Guyane**.

IV L'OBSERVATOIRE DE L'EAU

L'activité de l'observatoire ainsi que les perspectives d'avenir sont relatées dans la fiche /action ci-jointe.

Tous ces actes témoignent de l'ampleur des tâches à accomplir pour concrétiser l'ensemble des missions de l'Office, véritable agence locale de l'eau, mais surtout, du sens aigü du service public du personnel, de leurs grandes compétences et qualités intrinsèques.

Ils ont contribué au maintien du haut niveau de performance, d'efficience et de légitimité de cette jeune institution dans le panel des acteurs de l'eau, tant auprès du grand public que des autres organismes publics et privés locaux, caribéens, nationaux et européens.

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport de gestion de l'exercice 2011.